ON EN

Wetten und Bewerben

- QUALI-FLYING: Wettbewerb 5. Ausbauetappe des Flughafens Zürich-Kloten
- NULLSUMMENSPIEL: Gesamtleistungswettbewerb für eine kostengünstige Wohnüberbauung
- an der Stiglenstrasse in Zürich-Seebach, 1996 🗀 BÜHNE FREI: Studienaufträge für ein Kultur- und Werkzentrum
- auf dem Zürcher Escher-Wyss-Areal KAMPF UM WETTBEWERB: Ein Gespräch

La course aux concours

- 📙 QUALI-FLYING: Concours pour la cinquième étape de l'extension de l'aéroport de Zurich-Kloten 📙 JEU DE SOMMES NULLES: Concours
- portant sur les études et la réalisation de logements bon marché sur la Stiglenstrasse, dans le quartier zurichois de Seebach, 1996 🔼 SCENE LIBRE: Travaux d'études pour la réalisation d'un centre de culture et de production sur le terrain Escher-Wyss à Zurich 📙 🗛

BATAILLE SUR LES CONCOURS: Discussion

Competitors for Competitions

QUALI-FLYING: Competition for the Fifth Stage of Extensions to Zurich-Kloten Airport - "MUCH ADO ABOUT NOTHING": Competition for the Design and Construction of Low-Cost Housing in Stiglenstrasse in Zurich-Seebach, 1996 - CLEAR THE DECKS!: Study Assignments for a Cultural and Production Centre on the Escher-Wyss Factory Site in Zurich | THE COMPETITION BATTLE: A Discussion

> WERKMATERIAL **Eine Bautendokumentation** Une documentation sur le bâtiment **Architectural Documentation**

Wetten und Bewerben

La course aux concours

Als in Genf vor sechzig Jahren Architekten mit Entwürfen für den Völkerbundspalast konkurrenzierten, hatte der Wettbewerb die Bedeutung einer Entscheidung über die Zukunft der europäischen Architekturkultur. Heute stellen die Wettbewerbe zur Diskussion, wer Architekt ist und wer nicht. Würde ein vergleichbares Ausscheidungsverfahren bei anderen Berufsgattungen – Anwälten, Ärzten etwa – durchgeführt, so wäre die Empörung ständischer Verbände von politischer Tragweite, so wie Schulen und Universitäten die Provokation mit dem Understatement des hohen schweizerischen Ausbildungsniveaus entschieden zurückweisen würden.

Wieso protestieren Architekten nicht (oder erfolglos) gegen die berufliche Diskriminierung, als welche die sogenannte – sich nun europaweit etablierende – «Präqualifikation» gelten kann? Eine Qualifikation, die von einem Architekten nicht fordert, dass er Architekt ist, sondern - vor allem – ein Baugattungsspezialist, Designer, Unternehmer und Treuhänder mit vielen Referenzen. Wieso müssen Architekten mehrfach und jeden Tag von neuem beweisen, dass sie ihr Metier beherrschen?

Seit zwei, drei Jahren sind diese Fragen – vor dem Hintergrund einer gesamteuropäischen Regelung der Wettbewerbe – in Diskussion. Die unterschiedlichen Antworten sind bereits auch Ausdruck gespaltener Lager, die ihre Position - je nach institutioneller Referenz und Interessen – berufsständisch, kulturell oder politisch legitimieren (vgl. dazu das Gespräch in der Rubrik «Esplanade», das einen aktuellen Stand vermittelt). Freilich lassen sich vollständige Antworten auf diese Fragen nur vor dem Hintergrund der veränderten ökonomischen, sozia-

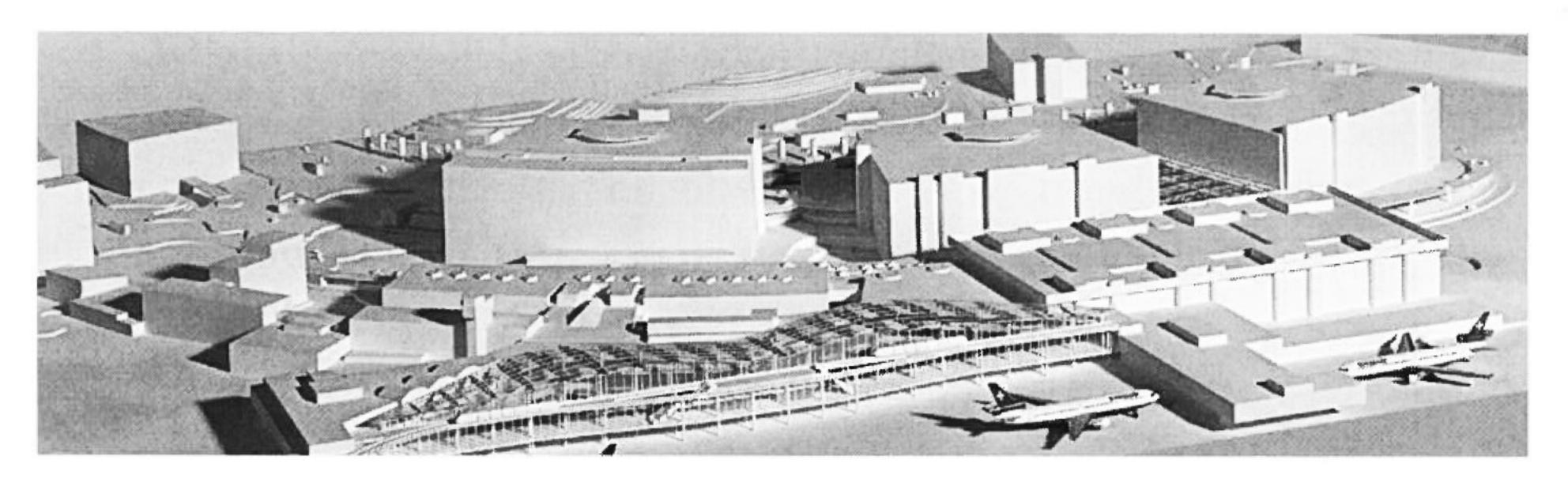
len und kulturellen Rahmenbedingungen des Bauens geben. Gälten sie allein als Massstab, wäre nicht bloss ein historischer Bruch in der Rolle des Architekten festzustellen, sondern im Strukturwandel der Bauaufgaben selbst.

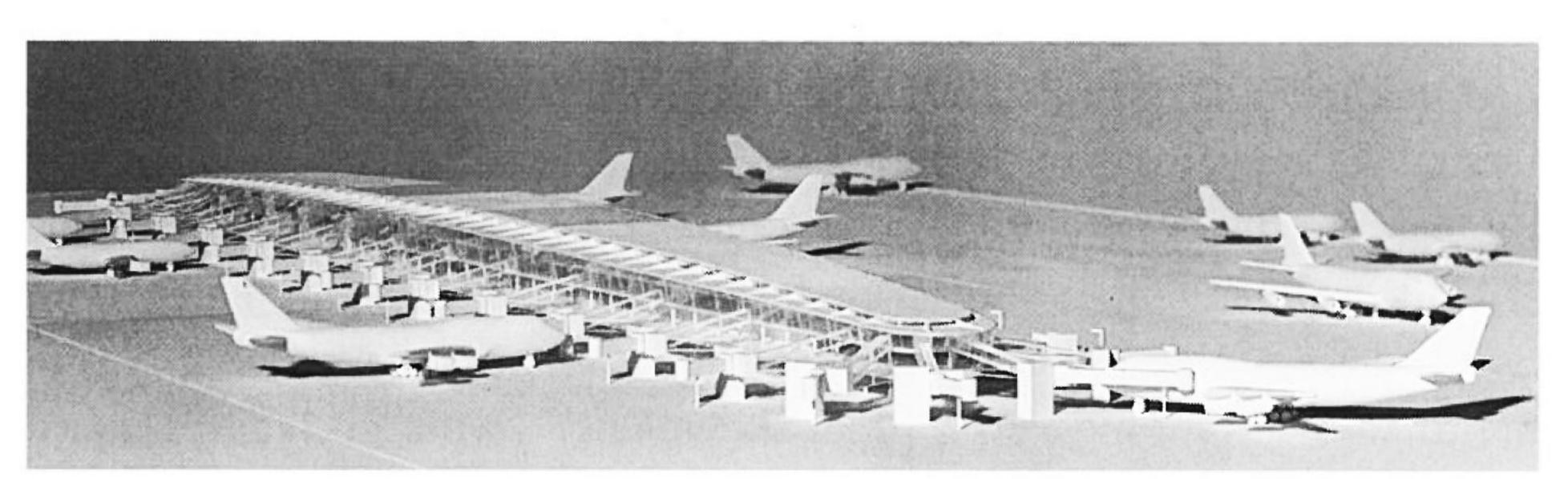
Einesteils schwindet die Macht der Vermittler (zwischen Architekt und BauIl y a soixante ans, à l'heure où les architectes en compétition pour la construction du Palais des Nations présentaient leur projet, à Genève, le concours qui les opposait avait valeur de décision sur l'avenir de la culture architecturale européenne. Aujourd'hui, les concours sont l'occasion de décider du sort des architectes, de qui est architecte et qui ne l'est pas. Si une même procédure d'élimination était appliquée à d'autres professions – avocats, médecins, etc. – l'indignation des associations professionnelles aurait une portée politique telle que les écoles et les universités crieraient à la provocation face à cette sous-estimation du niveau élevé de la formation en Suisse. Comment se fait-il que les architectes ne protestent pas (ou alors sans succès) contre la discrimination professionnelle que peut représenter ladite «préqualification», aujourd'hui en train de s'établir à l'échelle de l'Europe. Une qualification qui n'exige pas de l'architecte qu'il soit un architecte, mais – avant tout – qu'il soit un spécialiste de la construction, un designer, un entrepreneur et un comptable aux nombreuses références. Comment se fait-il que les architectes doivent prouver, encore et toujours, qu'ils maîtrisent leur métier?

Ces questions sont au cœur des débats depuis deux à trois ans, sur fond de réglementation européenne des concours. Les différentes réponses qui leur sont apportées sont l'expression même des positions occupées, légitimées - sous l'angle professionnel, culturel ou politique – selon les références institutionnelles et les intérêts de ceux qui les occupent (voir à ce sujet la discussion exposée sous la rubrique «Esplanade», qui dresse un bilan de la situation). Bien sûr, il n'est pas possible de donner de réponses complètes à ces questions sans les replacer dans le contexte des conditions économiques, sociales et culturelles changeantes qui régissent la construction. Si elles seules servaient de critère, on ne constaterait pas seulement une fracture historique dans le rôle de l'architecte, mais une mutation structurelle de la mission même de l'architecture.

D'une part, le pouvoir des intermédiaires (entre l'architecte et le maître de l'ouvrage) est en train de disparaître: l'Etat, les institutions culturelles autonomes ou les mécènes. Ce ne sont pourtant pas les premières victimes de la libéralisation et de la dérégulation croissantes. L'architecture n'est plus en mesure de remplir des fonctions de représentation, qu'il s'agisse de celles de la démocratie, du progrès technique ou du progrès social. La représentation - quand elle ne dépasse pas aujourd'hui d'emblée l'architecture - pourrait ne refléter que l'hétérogénéité et l'individualisme de la société. La perte de la représentation ne doit toutefois pas être placée à égalité avec la disparition de l'architecture. Au contraire, l'architecture commence à s'orienter en

herr): der Staat, autonome kulturelle Institutionen oder Mäzene. Sie sind aber nicht in erster Linie Opfer zunehmender Liberalisierung und Deregulierung. Vielmehr kann Architektur nicht mehr Repräsentationsfunktionen erfüllen – sei es jene der Demokratie, des technischen oder sozialen Fortschrittes. Repräsentation - wenn sie heute Architektur nicht grundsätzlich überfordert – könnte lediglich gesellschaftliche Heterogenität und Individualität spiegeln. Der Verlust der Repräsentation ist aber nicht mit dem Verschwinden der Architektur gleichzusetzen. Vielmehr beginnt sich die Architektur an anderen gesellschaftlichen Werten zu orientieren. Im Vordergrund steht eine Verknüpfung von öko-





nomischen mit hybriden kulturellen Präferenzen. Angesichts baulicher Überproduktion, die ganze Neubaugebiete zu Brachen machten, wird die architektonische und die bauliche Leistung anforderungskomplexer und differenzierter, was sich in Form von spezifischen Programmen und Bauaufgaben ausdrückt. Insofern wird das Verhältnis von Bauherren(-interessen) und

Flughafenerweiterung Zürich-Kloten

- Extension de l'aéroport de Zurich-Kloten
- Extensions to Zurich-Kloten Airport

Projekt Grimshaw/Itten+Brechbühl

Projekt von Gerkan/Hotz

fonction d'autres valeurs sociales. Le premier plan est occupé par un maillage de préférences économiques et culturelles hybrides. Vu la surproduction qui caractérise le bâtiment, laissant des mètres carrés de surfaces inoccupées aux abords des villes, le travail d'architecture et de construction devient à la fois plus complexe et plus différencié, chose qui s'illustre sous la forme de programmes et de tâches spécifiques. D'une certaine manière, le rapport entre maître de l'ouvrage (et intéressés) et architecte a tendance à devenir plus direct et chaque tâche un cas unique.

Ce numéro se penche sur le champ des problèmes décrits à la lumière de trois concours différents zurichois, en pleine actualité. Il s'agit, premièrement, d'un cas classique, compatible avec l'Europe: la cinquième étape de l'extension de l'aéroport de Kloten. Deuxièmement, d'un concours portant sur les études et la réalisation: la construction de logements bon marché aux abords de Zurich. Enfin, d'un concours «privatisé»: les études commandées en vue d'agrandir le Schauspielhaus de Zurich.

La procédure retenue pour sélectionner les bureaux d'architectes auxquels l'aéroport de Zurich-Kloten sera confié est considérée aujourd'hui comme eurocompatible. Elle est même appelée à devenir la forme de concours la plus répandue dans les années à venir. Elle met en lumière les lacunes générales et particulières qui ne man-

queront pas de provoquer des conflits graves avec sa généralisation.

La préqualification signifie forcément privilégisation de bureaux d'architectes qui peuvent faire valoir une longue liste de réalisations. Une vaste expérience professionnelle – c'est l'hypothèse généralement admise – justifie la confiance des maîtres de l'ouvrage. La réflexion n'est pas erronée, mais, appliquée au concours, elle n'est qu'une demi-vérité. Ainsi, les grands bureaux d'architectes, bien établis, ne se laissent guère appâtés par des indemnités de l'ordre de 60 000 à 100000 francs pour les frais d'étude nécessaires à des projets courants, sans parler de projets plus ambitieux, quand d'autres mandats courants paraissent plus importants ou plus «sûrs» (ou lorsque la perspective de remporter le premier prix ou l'exécution du projet est improbable).

Ce concours a lui aussi été l'occasion de calculs incommensurables de la part de bureaux d'architectes de renommée internationale – contraste entre engagement professionnel et exercice obligatoire sous la forme de projets «rapides» et routiniers (ou délégués) qui ne justifient pas l'indemnité demandée. Ce que la préqualification promet – un ensemble de projets de même niveau peut s'inverser dans la pratique.

Cette réalité ne donne pas seulement motif à colère aux architectes rarement «préqualifiés», elle est aussi un argument parlant en faveur d'une

plus grande concurrence, notamment en ce qui concerne les grands projets, entre les bureaux établis et ceux qui ne sont pas (encore) soumis à une telle pression administrative et commerciale. Non seulement dans l'intérêt de l'égalité (ne serait-ce que partielle) des chances, mais aussi de la chose même.

Certes, élargir la sélection préqualifiante peut servir d'alibi. Seul un jury restant indépendant peut empêcher une discrimination, positive en soi, ce qui soulève la question du pouvoir qui se matérialise sous la forme de conflit d'intérêts entre investissement et culture comme dans la composition du jury. Autrement dit, la préqualification exige une politique de concours plus pointue, posant notamment la question de l'adoption ou de la redéfinition de catégories éthico-professionnelles. La question se pose aussi, ici, de savoir si une procédure de préqualification ne doit pas passer par une idée de projet (description ou sélection d'esquisses) plutôt que par des références (souvent surévaluées, en partie truquées).

Dans le cas de l'ensemble de logements qui doit être construit Stiglenstrasse, dans le quartier de Seebach, à Zurich, il s'agit d'un concours portant sur les études et la réalisation, type de concours qui est appelé à occuper une place certaine en Suisse à la suite de l'entrée en vigueur de la loi et de l'ordonnance fédérales sur les marchés publics. L'ordonnance définit le concours